

Résolution de l'assemblée générale (AG) du personnel du Gymnase de La Cité lors de la journée de mobilisation du 25 janvier 2018

## **Stop aux sacrifices ! La lutte continue !**

Considérant:

- que le plan déposé par le Conseil d'administration de la caisse est inacceptable;
- et que les propositions actuelles du Conseil d'Etat dont les coûts sont exclusivement à la charge des salarié-e-s sont tout autant inacceptables,

le personnel de La Cité s'est mis en grève dès 12h00, ce jeudi 25 janvier 2018. Son AG demande que les trois organisations du personnel continuent à exiger le retrait du plan ainsi que le retrait des propositions alternatives du Conseil d'Etat.

Cela signifie le maintien du plan adopté en 2013.

Au vu de ce qui précède, l'AG du personnel du Gymnase de La Cité décide:

Que si les négociations du 31 janvier 2018 entre le Conseil d'Etat et les organisations du personnel devaient échouer, la mobilisation doit être poursuivie et renforcée dans les écoles, dans les hôpitaux, dans l'administration et dans tous les autres secteurs.

Dans ce sens, le personnel du Gymnase de La Cité s'engage à organiser une nouvelle journée de grève dans la première quinzaine de février 2018.

Nous mandatons les organisations syndicales qui nous représentent à nous soutenir dans nos revendications et dans notre lutte.

**NON à deux ans de travail supplémentaire ! NON à une baisse de notre salaire net !**

Gymnase de La Cité, le 25 janvier 2018